

2008/8940 - APPROBATION D'UN CONTRAT CADRE DE COLLABORATION ENTRE LA VILLE DE LYON – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET L'ASSOCIATION GRAME POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT – FIXATION DE TARIFS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Dans le cadre de la Biennale « Musiques en scène 2008 », l'Orchestre National de Lyon et le Grame s'associent pour la production d'un concert, le jeudi 13 mars 2008 à l'Auditorium de Lyon.

Cette collaboration qui préexiste depuis plusieurs dizaines d'années entre les deux structures permet de mettre en évidence les convergences d'objectifs dans le domaine de la diffusion de la musique contemporaine.

Cette année, la grande soirée orchestrale sera dirigée par le compositeur et chef hongrois Péter Eötvös, compositeur invité et associé à la programmation de l'édition 2008.

Par ailleurs c'est le Lyonnais Pierre-Laurent Aimard, créateur de l'œuvre écrite par Péter Eötvös en hommage à Béla Bartok, CAP-KO, qui interprétera ce concerto accompagné par l'Orchestre National de Lyon.

La collaboration est formalisée dans le contrat joint au rapport. »

Vu ledit contrat ;

Vu la délibération du 25 juin 2007 ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements ;

M. Bideau ne prend pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Oùï l'avis de sa Commission Culturelle ;

### **DELIBERE**

1- Le contrat de collaboration susvisé, établi entre la Ville de Lyon, l'Association Grame et l'Orchestre National de Lyon, dans le cadre de la Biennale « Musiques en scène 2008 », est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les tarifs du concert prévus au contrat sont approuvés comme suit :

Série unique :

- Tarif plein : 25 €,
- Tarif réduit : 22 €,
- Tarif jeune : 12,50 €,

aux conditions habituelles définies par la délibération 2007/7911 du 25 juin 2007.

4- Les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2008 de l'Orchestre National de Lyon, ligne de crédit 19058, nature 7062.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN